



Grille tarifaire RH 2026

Prestations RH en supplément / options

Dans cette grille tarifaire, découvrez nos tarifs 2026 pour les prestations de nos gestionnaires de paie qualifiés, dédiées aux services RH et à l'accompagnement dans vos procédures.

Assistant-paie.fr accompagne les entreprises en France et dans les DOM-TOM avec des services RH complémentaires à la paie : entrée du salarié, vie du contrat, conformité, administration du personnel et recouvrement des IJSS antérieures.

Services RH à l'acte	Forfaits mensuels
Procédures RH	Administration du personnel
Recouvrement IJSS	Accompagnement France & DOM-TOM

Document tarifaire à télécharger - Tarifs HT - Version 2026

Services RH à l'acte

Nos gestionnaires de paie qualifiés peuvent vous accompagner sur les actes RH courants : arrivée d'un salarié, évolution du contrat, procédures internes et obligations légales. Ces prestations sont proposées en complément de la prestation de paie.

01 - Entrée du salarié

Prestation	Tarif HT
Promesse d'embauche	40,00 EUR
Rédaction du contrat de travail - DPAE incluse	70,00 EUR
Livret d'accueil salarié personnalisé	180,00 EUR

02 - Vie du contrat

Prestation	Tarif HT
Rédaction d'avenant	40,00 EUR
Courrier disciplinaire / mise en demeure	60,00 EUR
Procédure de licenciement	180,00 EUR
Rupture conventionnelle	150,00 EUR
Fiche de poste	50,00 EUR / fiche

03 - Conformité et obligations légales

Prestation	Tarif HT
Mise à jour du règlement intérieur	150,00 EUR
Mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)	200,00 EUR
Affichages obligatoires - mise en place	50,00 EUR
Suivi des élections professionnelles (CSE)	Sur devis

Forfaits récurrents et recouvrement IJSS

Pour les entreprises souhaitant une organisation RH plus structurée, des forfaits mensuels peuvent compléter la paie externalisée. Ils couvrent notamment l'administration du personnel, les espaces sociaux et le suivi de certains traitements récurrents.

04 - Forfaits mensuels récurrents

Prestation	Tarif HT
Création et gestion de l'espace CIST	35,00 EUR / mois
Création et gestion de l'espace CIBTP	35,00 EUR / mois
Gestion et suivi de la subrogation	30,00 EUR / mois
Forfait Administration du Personnel - tout compris	200,00 EUR / mois
Forfait RH Start + Administration du Personnel	250,00 EUR / mois
Forfait RH Plus + Administration du Personnel	390,00 EUR / mois
Forfait RH Expert + Administration du Personnel	500,00 EUR / mois

05 - Recouvrement des indemnités journalières antérieures

Prestation	Tarif HT
Forfait audit de recouvrement	100,00 EUR
Commission - clients hors cabinet	15 %
Commission - clients cabinet	10 %

Notes importantes

Les tarifs sont indiqués hors taxes. Certaines prestations peuvent nécessiter un cadrage préalable selon la complexité du dossier. Les prestations RH ne se substituent pas aux conseils d'un avocat lorsqu'une intervention juridique spécifique est requise. Pour le recouvrement des IJSS antérieures, la commission est due uniquement sur les sommes effectivement recouvrées ; le forfait d'audit reste dû indépendamment du résultat.